Groupe scolaire
Sand Desrousseaux Michelet

37 avenue de la République
59160 LOMME
ce.0591652a@ac-lille.fr
03 20 92 42 66

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 20 octobre 2022 : 17h45 - 20h45

Le conseil d'école, sur invitation de sa présidente Mme Morel, envoyée en date du 30 septembre 2022, s'est réuni le jeudi 20 octobre de 17h45 à 20h45.

Composition du conseil d'école du jeudi 20 octobre 2022

	Présent.e	Absent.e	Excusé.e
Directrice du groupe scolaire			
Mme MOREL	X		
Enseignantes du groupe scolaire			
Mme SOUMET TPS PS MS	X		
Mme DEON PS MS	X		
Mme MACAU TPS PS MS	X		
Mme DELPIERRE MS GS	X		
Mme MEUNIER GS	X		
Mme FONTAINE CP	X		
Mme LAMARCHE CP			X
Mme STATIUS CE1	X		
Mme TAJJIOU CE1	X		
Mme COTTEAU CE2	X		
Mme LAVALETTE CE2	X		
Mme DETHOOR CM1	X		
Mme GLACHANT CM1			X
Mme MONCHIET CM2	X		
Mme LETAILLEUR CM2	X		
Mme VERCAIGNE ULIS	X		
Mme Vilotta Complément de service Mmes Déon & Dethoor			X
Mme Jobic Complément de service Mmes Lamarche & Monchiet	X		
Atsem			
Mme KOZJAK	X		
Personnel RASED			
Mme POUILLY			X
Représentantes de l'Éducation Nationale			
Mme SAAD, Inspectrice de l'Éducation Nationale			X
Mr MILLAIRE, DDEN	X		
Représentants de la commune			
Mr BUTSTRAEN, adjoint	X		
Mme LEROY, conseillère communale	X		
Représentants élus des parents			
Mme INCI			X
Mme FIGUEIREDO			X
Mme LIOTARD			X
Mme MILLAIRE	X		
Mme DAME BESSAU	X		
Mme BOCA			X
Mme AVCI	X		
Mme PLANCKE	X		
Mme MAREK			X
Mme KLEIN BAUDOIN	X		

Mme FONTAINE	**X**		
Mme BOCHET GUILLAUME			**X**
Mr MAES			**X**
Mr WILLIG	**X**		
Mr PARMENTIER			**X**
Mr ROUSSEL	**X**		
Représentants du service Enfance Education et du RLE			
Mr LENOBLE	**X**		
Mme BERRUBE	**X**		

Présidente de séance : Mme Morel

Secrétaire de séance : Mme Morel

La séance est ouverte à **17h50**. Nombre de votants inscrits : 43

Ordre du jour :

1. **Validation de l'ordre du jour du 20 octobre 2022**
2. **Validation du PV du conseil du 27 juin 2022**
3. **Questions des parents**
4. **Bilan de la rentrée scolaire**
5. **Résultats des élections de parents d'élèves**
6. **Organisation des aides aux enfants en difficultés**
7. **Règlement intérieur**
8. **Financier**
9. **Dates importantes & Question des parents**

1. Validation de l'ordre du jour du jeudi 20 octobre 2022

L'ordre du jour est validé à l'unanimité sans modification. Un tour de table est proposé.

2. Validation du PV du Conseil du 27 juin 2022

Le compte-rendu du conseil du 27 juin est mis au vote et validé à l'unanimité.

3. Questions des parents

Mr Lenoble précise en introduction que deux questions des parents élus sont arrivées à 15h ce jour et seront traitées durant le prochain conseil d'école qui aura lieu le lundi 3 avril 2023 à 17h45.

Question en relation avec l'ancien CMP restructuré

Mr Lenoble rappelle le projet mis en œuvre et revient sur les différentes salles qui seront attribuées au périscolaire comme au scolaire.

La collectivité s'était engagée à ce que le tout soit livré fin août 2022. Monsieur Caremelle, maire de la ville de Lomme, a reçu l'entreprise qui retardait le chantier. Elle s'était engagée à livrer les locaux mais des défaillances continuent d'être constatées.

Ce retard impacte le RLE (stockage de matériel), le périscolaire et l'implantation de la BCD au RDC.

L'emménagement pendant les vacances scolaires d'automne ne sera pas envisageable.

Mme Berrubé précise que l'entreprise ne pourra pas honorer son engagement d'autant qu'elle n'a fixé aucune date de finition du chantier. Il reste des travaux de peinture, de revêtements de sols et de nettoyage final à accomplir.

La BCD dispose d'un nouveau mobilier qui sera installé une fois les travaux terminés.

Mr Lenoble précise que toutes les procédures ont été effectuées pour permettre au chantier d'être terminé. Il espère revenir avant le 2nd conseil d'école pour l'inauguration des locaux.

Mme Monchiet demande si les peintures seront réalisées dans sa classe pendant les vacances d'automne. Mme Berrubé va se renseigner.

Mme Klein questionne les membres du conseil sur l'existence d'une BCD antérieure.

Mme Tajjiou rappelle où se trouvait l'ancienne BCD et précise que le nombre d'élèves était limité.

Mr Lenoble salue la patience de Mme Monchiet dont la classe a été impactée par plusieurs déménagements dès le mois de janvier 2022.

Travaux dans la rue Jean Jaurès

Les blocs en béton vont être remplacés par des espaces végétalisés. La fin des travaux est annoncé pour mi-décembre 2022.

Mr Lenoble précise que les travaux prévus de l'Avenue de Dunkerque à la place Jean Jaurès ne sont pas à l'ordre du jour des travaux actuels (4ème zone).

Mme Déon demande des cartes de stationnement en précisant que la zone bleue s'est agrandie. En tant que personnel enseignant appartenant au service public, la demande lui semble légitime.

Parking à destination des personnels

Mme Meunier regrette que la municipalité ne donne pas aux enseignants des cartes de stationnement.

En tant que parent d'élève, Mme Plancke regrette que les enseignantes doivent sortir de l'enceinte de l'école pour mettre à jour leur disque bleu.

Question autour de la réfection des WC à l'école maternelle

Les problématiques liées à l'intimité et à l'odeur sont résolues. L'équipe remercie la réalisation de ces travaux qui se sont déroulés pendant l'été 2022 en respectant le calendrier initial.

Mr Millaire, DDEN, évoque l'enquête qui a été réalisée par la fédération et rappelle que les enfants ont le droit de disposer de toilettes en bon état.

Mr Lenoble précise qu'un plan de rénovation a été lancé par la ville de Lomme dans toutes les écoles.

Mme Klein revient sur la hauteur des WC. Mme Berrubé précise que la hauteur est conforme à la réglementation en vigueur. Mme Déon a des élèves qui sont impactés. L'Atsem de la classe soutient les enfants les plus petits de taille au moment du passage aux toilettes.

Mr Millaire précise que la fédération des DDEN va demander au ministère que des normes soient fixées et respectées dans les écoles. Il précise qu'un lavabo serait nécessaire dans toutes les classes.

Question en relation avec les parcours éducatifs

Mr Lenoble rappelle le contenu et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et précise qu'aucun changement ne sera possible.

En se basant sur la concentration des enfants plus importante le matin, la ville de Lomme a choisi d'opter pour une après-midi par semaine dédiée aux parcours éducatifs à l'origine appelés NAP.
Des parcours diversifiés sont proposés. Ils sont gratuits tout comme l'étude pour les familles. A l'époque, différents comités de pilotage ont été menés.
Il est précisé que c'est désormais Mr Henry qui a pour mission de redynamiser les parcours éducatifs en cohérence avec le PEG n°4.
L'un des objectifs des parcours éducatifs est d'utiliser les salles municipales avoisinantes.
Mr Roussel dit que sa fille est inscrite aux parcours éducatifs et s'interroge sur le respect des horaires proposés.

Mme Meunier souhaite que le rythme change et propose que les parcours éducatifs se déroulent le mercredi matin.

Les membres de l'équipe reviennent sur le sondage qui avait été effectué avant l'arrivée de la Covid 19 et du confinement pour donner un avis sur le choix des rythmes.

Mr Millaire revient sur la nécessaire mobilisation des parents s'ils préfèrent un rythme de 4 jours. Il leur est possible de rédiger une lettre qui irait dans ce sens.

Mr Lenoble rappelle les choix politiques de la ville de Lomme et les différences avec Lille notamment en ce qui concerne les classes de neige et de mer.

Mme Macau rappelle que les 1/2 journées dédiées aux parcours éducatifs auraient dû comme annoncé oralement changer de jour et répondre à un turn over régulier.

Mr Lenoble précise que ce n'est pas possible.

Mr Millaire propose de refaire un sondage auprès des parents pour faire entendre leur volonté et répondre aux besoins des enfants qui sont très fatigués le jeudi.

Mme Avci dit qu'elle est satisfaite des parcours éducatifs mais qu'il faut entendre les observations des enseignantes qui sont les mieux placées pour apporter leur expertise sur l'état de fatigue observé des élèves.

Mme Klein revient sur le jour choisi des parcours éducatifs et demande si une rotation dans les années à venir serait possible.

Mme Meunier rappelle que le mercredi matin à l'école impacte certainement les associations sportives et musicales.

Mr Butstraen précise que les clubs et associations n'ont pas été impactés.

Mme Vercaigne souligne que la nécessité de se lever tôt chaque matin affecte la concentration des enfants.

La qualité des parcours éducatifs n'est pas remise en cause par les membres du conseil.

Question en relation avec les éventuels animateurs supplémentaires

Les parents souhaiteraient que l'étude soit dirigée (elle est actuellement surveillée).
Mr Lenoble rappelle que ce temps d'étude est gratuit et restera surveillé et non dirigé.

Les enseignants volontaires sont recrutés en priorité sur les niveaux GS et CP.

Mme Fontaine rappelle qu'antérieurement les enseignantes faisaient l'étude avec un groupe de 6 élèves et précise que cet effectif permettait de faire une étude dirigée de qualité.

Mme Millaire dit qu'un compromis pourrait être envisagé pour permettre un suivi de qualité avec un effectif de 6 enfants sur le niveau CP.

La qualité des repas à la cantine

Mme Dame dit que ses enfants ne terminent plus leurs assiettes et elle s'interroge sur un changement éventuel de fournisseur. Les parents élus font part de leur insatisfaction quant à la qualité des repas. Mr Lenoble relate un déjeuner passé dans un office de restauration avec Mr Caremelle. Hormis la poire qui était dure, le repas a donné satisfaction.
Les parents parlent d'associations étranges dans les assiettes.

Le surplus à la cantine

Cela est possible si des enfants n'honorent pas leur inscription. Bien souvent, c'est le contraire qui se produit et les quantités sont réduites notamment pour les Atsem qui n'ont pas toujours accès au poisson ou à la viande.
Mr Lenoble indique que 60 enfants n'ont pas encore complété le DFU.

Mr Millaire évoque une enquête qui sera bientôt réalisée sur la qualité des repas dans les offices de restauration.

La collation sous forme de briquette de lait n'est pas envisagée par la ville de Lomme.

Remarque en relation avec les travaux

Mme Dame fait remarquer que le carrefour rue Neuve / rue Jean Jaurès est dangereux. Mr Lenoble dit qu'une surveillance par la police municipale sera mise en place.

4. Bilan de la rentrée scolaire

Structure pédagogique et effectifs

Cette année, nous accueillons 329 élèves au sein de 15 classes et 1 dispositif ULIS dont 5 classes en Maternelle et 10 classes en Élémentaire.
Les effectifs des classes oscillent entre 16 et 25 élèves.
Des réunions de rentrée ont été organisées les 9, 12, 15 septembre et 17 octobre à destination de l'ensemble des parents de l'école. La participation des parents à ces réunions est assez faible.
Dans le cadre du label Éco-École, la thématique retenue cette année est la biodiversité.

Protocole sanitaire

Au regard de la situation actuelle, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau socle du protocole national est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national. Ainsi les cours se dérouleront en présence pour l'ensemble des niveaux. Les activités physiques et sportives pourront se dérouler sans restrictions. La limitation du brassage, des regroupements ou des réunions ne sera pas requise. Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les élèves et les personnels. Toutefois, conformément aux recommandations des autorités sanitaires, il demeurera fortement recommandé pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave. Le respect des gestes barrières demeurera également recommandé, en particulier le lavage régulier des mains, l'aération fréquente des locaux (10 minutes toutes les heures), le nettoyage des sols et des grandes surfaces une fois par jour et une désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées. S'agissant de la conduite à tenir suite à la survenue d'un cas confirmé, les règles d'isolement des cas confirmés et de dépistage des contacts à risques sont les mêmes que celles qui s'appliquent en population générale et sont inchangées par rapport à la situation qui prévalait à la fin de l'année scolaire écoulée. L'identification des cas contacts repose sur la responsabilité des familles. L'information de la survenue d'un cas et la recommandation de dépistage seront donc communiquées aux élèves, à leurs familles et aux personnels de la classe. Cette communication permettra aux élèves et aux personnels de bénéficier d'un dépistage gratuit (sur présentation d'un justificatif attestant de la scolarisation ou de l'exercice des fonctions dans l'école).

Entrées et sorties de l'école

Présentation des horaires aux différentes grilles du groupe scolaire :
Grille de la rue Neuve (école maternelle)
8h15-8h25 / 11h55 / 13h45-13h55 / 16h05
Grille de la rue Jean Jaurès
8h20-8h30 / 12h / 13h50-14h / 16h10
Grille de l'avenue de la République
8h20-8h30 / 12h / 13h50-14h / 16h10

Horaires des récréations (élémentaire)

Les récréations du matin : 10h10 – 10h30 / 10h35 - 10h55
Les récréations de l'après-midi : 14h55 – 15h10 / 15h15 - 15h30

Sécurité

Mme Morel présente les exercices évacuation incendie qui ont eu lieu en septembre.

Modalités de communication avec les parents

En élémentaire, l'outil principal de communication est le cahier de liaison : il doit être lu chaque jour.
Il est demandé également aux parents de ne pas solliciter les enseignants à la grille le matin car ces derniers sont en charge de la surveillance de la cour et cela pose des problèmes de sécurité. Un mot noté

dans le cahier de liaison ou un message sur la boite mail école (ce.0591652a@ac-lille.fr) pourront être rédigés pour faire passer une information.
Un site internet est disponible en ligne et en cours de mise à jour : https://sanddesrousseaux.fr
Les parents sont invités à s'abonner à la newsletter du site internet. Les nouveaux parents ne sont pas encore tous abonnés. Il y a à ce jour 286 abonnés. En cas d'absence annoncée d'un enseignant, un mail est envoyé aux familles.
Il est important de favoriser un dialogue fluide entre parents et enseignants. Il ne faut pas hésiter à solliciter un entretien si le besoin d'échanger se fait sentir.
Les 3 panneaux d'affichage permettent de communiquer avec toutes les familles.
L'ENT est également utilisé ou d'autres moyens de communication sont préférés selon les classes.

Travaux

Remerciements à la mairie :

WC du RDC à l'école maternelle

Travaux à faire :

Réfection de la passerelle de l'école maternelle
Ganivelles à remplacer par une clôture rigide
Toilettes élémentaire côté bâtiment République

Important :

En attente de la fin des travaux de l'ancien CMP

Reprographie

Des améliorations ont été constatées.
Les enseignantes de l'école sont satisfaites de retrouver des photocopies en couleur.

Piscine

Il est rappelé aux parents qu'un stage d'agrément a été organisé le vendredi 16 septembre 2022 de 9h à 11h à la piscine de Lomme et de 14h à 16h au CFRS Michelet de Lomme.
Il s'agissait d'un stage pour l'aide à l'encadrement bénévole des séances de natation à l'école maternelle.
Mme Meunier explique qu'une organisation a été trouvée à la piscine pour permettre de favoriser les petits effectifs.
Les parents manifestent leur inquiétude quant à la température de l'eau et de l'air en plein hiver.
Serait-il possible de faire agréer des animateurs de la ville de Lomme ?

La Grande Lessive

La Grande Lessive s'est tenu ce jeudi 20 octobre 2022. Un temps d'accrochage supplémentaire a été proposé jusqu'au vendredi 21 octobre. Voir entrer les parents dans l'école est une source de satisfaction. Remerciement aux mamans et aux papas de l'APE qui sont venus tendre les fils et accrocher les productions A4 des enfants sur le thème : « La couleur de mes rêves ».

L'APE rappelle qu'elle peut financer des projets.

Présentation de quelques projets pédagogiques : classe de mer, classe de neige, semaine de la Laïcité, Muzzix, Exposition avicole…

Spectacles au Grand Bleu : Trait(s) / Terairofeu / Gourmandise

Les intervenants extérieurs

Magali, Rosa, Véronique et Thomas (cirque), Thomas (percussions), l'école de musique (classe orchestre), les intervenants sportifs de la ville de Lomme, les mamies lectrices, les mamans et les papas volontaires, la police municipale…

EILE

Le dispositif EILE (Enseignements internationaux de Langue Etrangère) commenceront par une réunion d'information le lundi 7 novembre 2022 à 16h15 présentée par Mme Houria Saoudi.

Le conseil des délégués

Le 1er conseil des délégués aura lieu le mercredi 16 novembre à 9h30.

5. Résultats des élections de parents d'élèves

Sur les 486 inscrits, on a dénombré 37 bulletins blancs ou nuls. Les 204 suffrages exprimés ont permis l'élection de la liste unique présentée par Mme Inci, avec une participation de **51,17%**. La participation est en hausse.

Pour rappel : 2021-2022 : 49,59 % / 2020-2021 : 46,86% / 2019-2020 : 46,91% / 2018-2019 : 52% / 2017-2018 : 48%.

6. Organisation des aides aux élèves en difficulté

Le RASED

Mme Delphine Pouilly (CE1) et Mr Olivier Delebecque (CP) représentent le Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté.

Les APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées par les enseignantes aux élèves ayant besoin d'une aide aux apprentissages, elles sont centrées sur le langage. Elles sont organisées hors temps scolaire avec l'accord des parents, en petits groupes d'élèves.

Les enfants accompagnés par une AESH

Certains élèves sont accompagnés par un Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap. Ce sont des enfants dont le handicap est reconnu par la MDPH.

Le dispositif ULIS

Ce dispositif coordonné par Mme Vercaigne accueille 12 élèves + 1 élève accueilli le matin de 8h30 à 9h30. La classe flexible offre aux enfants un cadre de vie et de travail adapté aux besoins des enfants.

Les ESS

Les équipes de suivi de scolarisation sont nombreuses au cours de l'année et sont menées par Mme Aurore Zinfollino, enseignante référente.

Les partenaires

Certains de nos élèves sont accompagnés par un SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile) ou un ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique).

7. Règlement intérieur

Mme Morel présente le règlement intérieur modifié en accord avec l'organisation actuelle.
Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.
Des changements sont à noter au niveau des horaires.
Un rappel est fait concernant les goûters qui sont à base de pain, d'eau et de fruits avec une tolérance accordée aux cracottes ou autres biscottes en remplacement du pain.

8. Financier

Présentation des comptes

Numéro	Type	Domiciliation	A-nouveaux	Total Entrée	Total Sortie	Solde	Actif
00010091901	Compte bancaire	CCM DOUAI OCCE	4934,94 €	4007,00 €	3631,03 €	5310,91 €	✓
	Caisse	Caisse	13,61 €	1571,50 €	1571,50 €	13,61 €	✓

Le photographe Yanik Balic

Les photos ont été réalisées par le studio Wistiti du lundi 26 au jeudi 29 septembre 2022. Chaque famille a reçu un coupon d'accès pour commander les photos sur http://wistiti.lumys-scolaire.photo et dispose d'un code par enfant. Les frais de port sont offerts jusqu'au 10 novembre 2022 pour une livraison prévue le 1er décembre.

9. Dates importantes & Question des parents

Dates importantes :

Carnaval : Vendredi 14 Avril 2023

Classe de mer : Réunion Mardi 15 novembre 18h Olympia (Angerville l'Orcher)

Classe de neige : Réunion Lundi 28 novembre 18h Olympia (St Léger les Mélèzes)

Restitution des classes du cycle 3 avec le chanteur des Biskotos : Olympia Vendredi 9 décembre

Restitution de la classe orchestre : Jeudi 15 juin entre 14h et 16h sur le parvis de l'hôtel de ville

Kermesse : Vendredi 30 Juin 2023

Question des parents :

Comment sont constituées les classes?

L'équipe enseignante sépare les enfants dont les relations ont posé problème au cours de l'année scolaire. Elle prend en compte les élèves à besoins particuliers qui seront inclus dans les classes. Les enseignantes voient si elles ont déjà eu des frères et/ou soeurs dans les années antérieures et veillent à ce que la classe soit hétérogène et respecte l'équilibre filles-garçons. Nous répondons également aux demandes des parents quand c'est possible.

Liste de diffusion

Une liste des adresses mails professionnelles des enseignant.e.s sera transmise aux membres de l'APE pour une diffusion des actions menées à l'ensemble de l'équipe.

Poubelles et bacs de compostage

Des demandes de poubelles adaptées et de bacs de compostage ont été faites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20h45**.

Le prochain conseil d'école se tiendra le **lundi 3 avril 2023 à 17h45**.